

**COMPTE-RENDU de la Séance du Conseil Municipal
du Vendredi 7 novembre 2008**

Date de la convocation 3 novembre 2008

Présents : Ms MAURY, MOTY J., ROUSSE, GUENON, GEFFRE, FREVILLE
Mmes SAINT-LOUPT, DUCLOUT, EVEILLE, BOURRINET

Absents : Ms BAGOUET, PIALAT, BARDY, MOTY B., LINTHOUT, HITIER, Mmes LABUSSIÈRE, GAILLOT, DUVAL

ASSAINISSEMENT

Après l'exposé d'un représentant de la SAUR sur le fonctionnement de la station d'épuration,

- Décision de signer un avenant au contrat d'affermage avec la SAUR pour passer de 4 autocontrôles de la station à 12 autocontrôles conformément à la nouvelle réglementation.
- Décision à l'unanimité pour envoyer l'intégralité des boues de la station en centre de traitement.

PERSONNEL

- Ouverture d'un poste en Contrat à Durée Déterminée pour besoin occasionnel pour le secrétariat de la Mairie à hauteur de 12h par semaine du 13 octobre au 2 novembre puis 16h par semaine du 3 novembre au 12 janvier 2009.

COMPTABILITE

- Décision de rembourser à Madame SAINT-LOUPT 18 € correspondant aux frais de fabrication d'une clé de la Mairie.
- Budget commune : ouverture de crédit d'un montant de 54301 € et décision de lancer un appel d'offre pour un emprunt global de 312 700 € pour mener à bien les différents projets (complexe Tati et église Ste-Marie) inscrits au budget primitif 2008
- Budget commune : Décision modificative n°12 :
Transfert de 600 € du compte 61521 « Entretien et réparations terrains » au compte 6611 « Intérêts des emprunts et dettes »
- Budget commune : Décision modificative n°13 :
Transfert de 55 € sur le compte 2313 opération 249 « réhabilitation du complexe Jacques Tati » au compte 2111 opération 210 « acquisition de terrain »

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

- Décision de signer une convention de mise à disposition du personnel de la commune à la communauté de commune pour des travaux de voirie moyennant un tarif de 16 € de l'heure.

REMPLACEMENT DU PARC PHOTOCOPIEURS

- Après examen des différentes propositions, décision de retenir la proposition de l'entreprise BSI sur la base d'une LOA d'un montant total de 585.65 € HT par trimestre pour 4 photocopieurs sur une durée de 20 trimestres.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

- Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau, mis à la disposition de tous.

CONVENTION « Visiocom »

- Décision de reconduire pour une durée de 3 ans la convention de mise à disposition du minibus « visiocom »

ECHANGE DE TERRAIN

- Définition des modalités d'échange entre une partie de parcelle sis au Fagnard cadastrée section 333B N°653 et N° 480 appartenant à M. Fréville à savoir partage (50/50) des frais de bornage et d'arpentage, que cet échange fera l'objet d'un acte administratif et que les matériaux nécessaires pour la clôture mitoyenne seront fournis par Monsieur Freville, la main d'œuvre pour la construction de cette clôture sera celle de la mairie.

FOURNITURE BOIS

- Suite à appel d'offre décision de retenir la proposition de la Société Forestière Beau pour la fourniture des plaquettes bois de la chaudière au prix de 17.50 € HT/m³.

CHARGE LOCATIVE CHAUFFAGE AU BOIS

- Décision de facturer aux locataires de la rue de Périgueux les charges afférentes au chauffage au bois, au prix de 0.0739 € par Kwh.

LOCATION LOGEMENT DE L'ECOLE

- Décision de louer le logement sis impasse J. Blanc à M. et Mme WILLIAMSON pour un montant de 395 € + 35 € de chauffage par mois à compter du 1^{er} décembre 2008.
- Acceptation de la résiliation du bail au 7 place de l'hôtel de ville et restitution de la caution de 310 €.

ACQUISITION TERRAIN

- Décision d'acheter à Réseau Ferré de France une partie de la parcelle cadastrée B N°1236 sis rue J. Remon d'une superficie de 259 m² au prix de 1200 € HT.

SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE

- Approbation des nouveaux statuts.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Approbation des nouveaux statuts.

ELECTION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ABATTOIR

- Election de M. Jean ROUSSE au conseil d'administration de l'abattoir en remplacement de M. Joël MOTY.

INDEMINITE DE CONSEIL ET DE BUDGET

- Attribution d'une indemnité de conseil et de budget au comptable du trésor comme le prévoit la loi du 16/12/1983.

CONDITION DE PRET : PETIT MATERIEL COMMUNAL

- Décision d'établir un contrat de prêt pour l'emprunt de tables, chaises, barrières, podium, parquet, grilles d'exposition et écran et de fixer une caution de 100 €.

VENTE DE FOIN

- Décision de vendre à M. PAJOT une coupe de foin pour un montant de 992.25 €.

SUBVENTION

- Décision de ne pas attribuer une subvention à une élève pour un voyage pédagogique.

TRAVAUX

- Travaux d'assainissement, de peinture et d'isolation dans le logement impasse J. Blanc.
- Travaux au Théâtre suite à la visite de la commission de sécurité.

DPU : pas d'exercice

QUESTIONS DIVERSES

- Info sur le recensement de la population qui aura lieu mi-février 2009 et la nécessité de recruter des agents recenseurs
- Elections prud'homales le 3 décembre, appel aux volontaires pour tenir le bureau de vote
- Info sur la commémoration du 11 novembre
- Rencontre le 10 novembre au centre de secours pour signature d'une convention de mise à disposition du personnel sapeurs pompiers.

Le Maire,
JC MAURY